

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02384

Numéro SIREN : 830 830 287

Nom ou dénomination : GINTO

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2020 sous le numéro de dépôt 18377

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

COMEXPERT - TALENZ

38 avenue gustave Delory

BP 581

59060 Roubaix Cedex 01

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : GINTO

Numéro RCS : 830 830 287

Numéro Gestion : 2017B02384

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 445 boulevard Gambetta
59200 Tourcoing

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 04/12/2020

Sous le numéro : 18377

Délivré à Lille-Métropole le 16 décembre 2020

Le Greffier,



2020 5018377

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Page 3

Désignation de l'entreprise : GINTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 445 Boulevard Gambetta		59200 TOURCOING	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 83083028700017			Néant ☐ *
		Exercice N clos le. 31122018	N-1 31122017
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :	Stocks :
			Créances :

Certifié conforme à l'original

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : GINTO		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(9 352)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	58 143	(9 352)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	58 791	648
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	50 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	345 171	478 577
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		115 726
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 129	2 400
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 350	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
	Compte régul.	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EC	365 649	596 703	
TOTAL (IV)	ED			
Ecart de conversion passif *	EE	474 440	597 350	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	365 649	596 703
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	342 968	478 577

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Page 5

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GINTO		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	791 900	FB		FC	791 900	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	791 900	FK		FL	791 900	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	791 900
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	491 962	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	131 551	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	32 881	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 463	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	0		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	657 858
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	134 042	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	13 808		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	13 808	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 807)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	120 235	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Page 6

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GINTO

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	50 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50 000		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(50 000)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 092		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	791 902		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	733 758	9 352	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	58 143	(9 352)	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	758		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Provisions pour litige		50 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 474 440.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 791 900.00 Euros et dégageant un bénéfice de 58 143.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les deux immeubles achetés en 2017 sur Marcq en Baroeul et Bondues ont été cédés en 2018.

Acquisition de deux nouveaux immeubles suivants :

- une maison sur Villeneuve d'Ascq
- une maison sur Marcq en Baroeul 2

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		50 000			50 000
TOTAL		50 000			50 000
TOTAL GENERAL		50 000			50 000
Dont dotations et reprises exceptionnelles		50 000			

Une provision de 50.000 € a été passée sur un litige sur la vente de 2018 : le 2 rue de la Petite Hollande à Marcq. Les clients attaquent sur la qualité des travaux. cf Assignment en referé

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	8 159	8 159	
Débiteurs divers	12 410	12 410	
Charges constatées d'avance	287	287	
TOTAL	20 855	20 855	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	345 171	345 171		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 129	8 129		
Impôts sur les bénéfices	12 092	12 092		
Autres impôts taxes et assimilés	258	258		
TOTAL	365 649	365 649		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SARL HUB&CO	5 000.0000		5 000		5 000
SARL A2V	5 000.0000		5 000		5 000

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 624
Dettes fiscales et sociales	258
Total	6 085

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais généraux	287		
Total	287		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GINTO

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 445 boulevard Gambetta, 59200 TOURCOING
830 830 287 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 58 143,35 euros de la manière suivante :

- à l'absorption des pertes antérieures 9 352,47 euros
- à la réserve légale..... 1 000,00 euros
- le solde, au compte "autres réserves" 47 790,88 euros

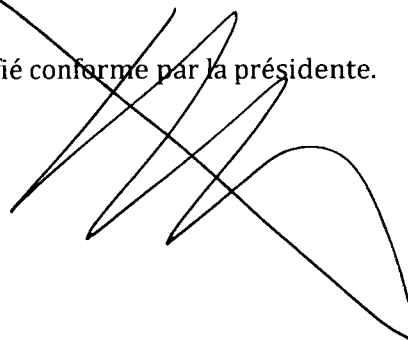
L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme par la présidente.





Entreprises - Services - Assurance

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

GINTO S.A.S.

445 Boulevard Gambetta

59200 TOURCOING

Ce rapport contient 12 pages

COMEXPERT LITTORAL-OPALE

14, boulevard Pasteur
63100 Clermont
tél : 03 20 11 19 31 • fax : 03 20 11 19 34
gals@comexpert.com

COMEXPERT LILLE-METROPOLE

38, avenue Gustave Delory • BP 591
59600 ROUBAIX Cedex 01
tél : 03 20 70 03 16 • fax : 03 20 70 34 00
mlb@comexpert.com



TALLENZ

COMEXPERT ARTOIS (SOGESCO)

37, rue Anatole France • BP 30609
62412 BETHUNE Cedex
tél : 03 21 68 20 20 • fax : 03 21 56 03 30
berthout@comexpert.com

COMEXPERT VAR (SOFADEx)

160, route de Fréjus
83440 FAYENCE
tél : 04 94 76 10 67 • fax : 04 94 76 26 88
fayence@comexpert.com

www.COMEXPERT.com



GINTO S.A.S.

445 Boulevard Gambetta

59200 TOURCOING

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2018

A l'Assemblée Générale de la société GINTO S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GINTO S.A.S., relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

COMEXPERT LITTORAL-OPALE
14, boulevard Pasteur
63100 Clermont
tél : 03 21 13 21 63 • fax : 03 21 16 39 68
comex@comexpert.com

COMEXPERT LILLE-METROPOLE
38, avenue Gustave Delory • BP 581
59060 ROUBAIX Cedex 01
tél : 03 20 70 68 16 • fax : 03 20 21 34 90
roubaix@comexpert.com


T A L L E N Z
www.tallenzenz.com

COMEXPERT ARTOIS (SOGESCO)
17 rue Anatole France • BP 10609
62412 BETHUNE Cedex
tél : 03 21 58 20 20 • fax : 03 21 56 03 33
comex@comexpert.com

COMEXPERT VAR (SOFADEx)
160, route de Vieux
83440 VIEUX-VALENTIN
tél : 04 94 76 11 50 • fax : 04 94 76 15 88
comex@comexpert.com

www.COMEXPERT.com

COMEXPERT • 38, avenue Gustave Delory • BP 581 • 59060 ROUBAIX Cedex 01 • S.A.S. au capital de 268 160 € • RCS Lille Métropole 492 866 851 • APE 6920Z
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille • Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



T A L E N Z

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



T A L E N Z

COMEXPERT

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Roubaix, le 10 juin 2019

Le commissaire aux comptes
COMEXPERT

Thierry TABARDEL
Associé



T A L E N Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
Comptes de régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	428 342		428 342	559 893	131 551-	23. 50-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	20 569		20 569	850	19 719	N5
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	25 244		25 244	36 335	11 091-	30. 53-
	Charges constatées d'avance (3)	287		287	273	14	5. 03
	Total III	474 440		474 440	597 350	122 910-	20. 58-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	474 440		474 440	597 350	122 910-	20. 58-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

EXPERTS & CO

COMEXPERT

EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	9 352-		9 352-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	58 143	9 352-	67 496	721. 69
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	58 791	648	58 143	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	50 000		50 000	
	Total III	50 000		50 000	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	345 171	478 577	133 406-	27. 88-
	Emprunts et dettes financières diverses		115 726	115 726-	100. 00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 129	2 400	5 729	238. 70
	Dettes fiscales et sociales	12 350		12 350	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	365 649	596 703	231 054-	38. 72-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	474 440	597 350	122 910-	20. 58-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

365 649 596 703

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	791 900		791 900			791 900	
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	791 900		791 900			791 900	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			791 900			791 900	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			491 962	559 893		67 931-	12. 13-
Variation de stock (marchandises)			131 551	559 893-		691 444	123. 50
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			32 881	7 325		25 556	348. 89
Impôts, taxes et versements assimilés			1 463	429		1 034	240. 80
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			657 858	7 754		650 104	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			134 042	7 754-		141 796	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2		2	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2		2	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 808	1 598	12 210	764.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 808	1 598	12 210	764.00
2. Résultat financier (V-VI)	13 807-	1 598-	12 209-	763.90-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	120 235	9 352-	129 588	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	50 000		50 000	
Total VIII	50 000		50 000	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	50 000-		50 000-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 092		12 092	
Total des produits (I+III+V+VII)	791 902		791 902	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	733 758	9 352	724 406	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	58 143	9 352-	67 496	721.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

758
EXPERTS & CO

COMEXPERT
EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 474 440.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 791 900.00 Euros et dégageant un bénéfice de 58 143.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les deux immeubles achetés en 2017 sur Marcq en Baroeul et Bondues ont été cédés en 2018.

Acquisition de deux nouveaux immeubles suivants :

- une maison sur Villeneuve d'Ascq
- une maison sur Marcq en Baroeul 2

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		50 000			50 000
TOTAL		50 000			50 000
TOTAL GENERAL		50 000			50 000
Dont dotations et reprises exceptionnelles		50 000			

Une provision de 50.000 € a été passée sur un litige sur la vente de 2018 : le 2 rue de la Petite Hollande à Marcq. Les clients attaquent sur la qualité des travaux. cf Assignment en referé

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	8 159	8 159	
Débiteurs divers	12 410	12 410	
Charges constatées d'avance	287	287	
TOTAL	20 855	20 855	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	345 171	345 171		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 129	8 129		
Impôts sur les bénéfices	12 092	12 092		
Autres impôts taxes et assimilés	258	258		
TOTAL	365 649	365 649		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SARL HUB&CO	5 000.0000		5 000		5 000
SARL A2V	5 000.0000		5 000		5 000

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 624
Dettes fiscales et sociales	258
Total	6 085

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais généraux	287		
Total	287		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus